

# ACCENTUER LE DÉVELOPPEMENT DES PARCOURS AMBULATOIRES

## Engagement 4

### ► Contexte

Le développement du parcours ambulatoire oblige à une modification de nos organisations vers une logique de filières. En réponse aux attentes des patients, il permet de recentrer la prise en charge hospitalière sur le juste soin.

Depuis plusieurs années déjà, le CHRDS fait du virage ambulatoire une priorité. Cette activité connaît une grande dynamique grâce à de nombreux projets de pôle sous-tendus par une **offre de soins de secteur 1** et un **contexte territorial très concurrentiel**.

### ► Objectifs

L'établissement doit poursuivre l'amélioration de ses pratiques et de ses organisations :

- Améliorer la programmation des soins et des actes sur une seule journée, en particulier pour les urgences différées
- Mutualiser nos plateaux techniques et les professionnels dédiés à cette activité
- Développer nos actions de prévention

#### • Chirurgie (générale, viscérale, urologique, gynécologique) et endoscopie

Ces activités sont déjà engagées dans cette dynamique. Le principal enjeu est d'assurer la conversion des séjours d'une ou deux nuitées en séjours ambulatoires.

Pour cela, il est nécessaire de :

- Favoriser la « marche en avant », pour simplifier le parcours du patient et diminuer son stress (circuit « patient debout », environnement adapté : salon d'accueil et salon de « retour à domicile »)
- Mettre en place des scores de sortie standardisés pour toutes les disciplines
- Sécuriser les points de transition avec les structures de ville (cabinets libéraux, maisons et centres de santé)

### • Médecine adulte

Il s'agit de concevoir un programme adapté aux besoins de santé du territoire :

- Structurer des hôpitaux de jour thématiques (suivi cardiologique, réadaptation à l'effort, suivi bariatrique, diagnostic et suivi gériatrique)
- Intégrer un changement des pratiques afin de mieux identifier les patients éligibles à l'hospitalisation de jour
- Renforcer l'offre actuelle de réadaptation en développant l'hospitalisation de jour, d'une part, et en redimensionnant l'hospitalisation complète, d'autre part



### • Médecine pédiatrique

Le service de pédiatrie propose des consultations spécialisées en allergologie, asthme, endocrinologie et nutrition, médecine de l'adolescence et suivi neuro-développemental des nouveau-nés vulnérables.

Le pôle femme-enfant souhaite compléter son offre en créant un hôpital de jour de pédiatrie répondant à trois enjeux :

- La fluidité des évaluations initiales et la mise en route des projets de soins
- La structuration du suivi de la prise en charge
- Le développement de l'éducation thérapeutique

Ce projet permettra un accès facilité à des surspécialités, tout en évitant les contraintes et difficultés relatives à l'hospitalisation de l'enfant.